



**HAL**  
open science

## Typologie de l'autonyme en latin

Christian Nicolas

► **To cite this version:**

Christian Nicolas. Typologie de l'autonyme en latin. F. Poli et G. Vottéro. De Cyrène à Catherine : trois mille ans de Libyennes. Études grecques et latines offertes au professeur Catherine Dobias-Lalou, De Boccard, Nancy, p. 415-428, 2005, A.D.R.A., Etudes Anciennes, 30. hal-00327440

**HAL Id: hal-00327440**

**<https://univ-lyon3.hal.science/hal-00327440>**

Submitted on 8 Oct 2008

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Fabrice Poli et Guy Vottéro (dir.),

*De Cyrène à Catherine : trois mille ans de libyennes.*  
*Etudes grecques et latines offertes à Catherine Dobias-Lalou*

Etudes Anciennes, 30,

ADRA – NANCY, 2005,

diffusion De Boccard,

p. 415-428

## Typologie de l'autonymie en latin

Christian NICOLAS

Université de Lyon, Université Jean Moulin - Lyon 3

Catherine Dobias, pour avoir participé à mon jury d'HDR, connaît mes marottes. Pour lui témoigner ma gratitude et la remercier d'avoir été si indulgente et si clémente lors de ma soutenance, je suis ravi d'en réactiver quelques-unes, que j'avais laissées un peu en jachère depuis plusieurs mois. Cela m'engage à reformuler, voire à repenser de nouveau quelques intuitions lancées dans mon document de synthèse au titre d'avant-projets.

On doit distinguer plusieurs types d'autonymie. L'autonymie, on le rappelle, est le procédé par lequel le locuteur insère dans l'énoncé en cours (l'énoncé en usage, selon les logiciens) un élément en mention, appelé *autonyme*. L'opposition usage / mention est celle qui règle le cas des deux homonymes /Catherine/ dans les phrases suivantes :

- a. Catherine est une jolie femme
- b. *Catherine* est un joli prénom

Dans la phrase b, l'élément en italiques est en mention ; c'est un autonome, dont le référent, réflexif, est le prénom *Catherine* dans sa dimension de signe linguistique.

Quand un locuteur utilise un autonome, il peut avoir à insister plus particulièrement sur tel ou tel aspect du signe mentionné : son signifiant, son signifié, sa globalité. C'est le procédé dit de la schize du signe. Les usages graphiques, dans les langues modernes, visent à distinguer ces différents aspects : le signe global est représenté par des italiques, son signifié est encadré de guillemets, son signifiant est mis entre crochets <sup>1</sup> : « *Catherine* se prononce /Katrin/ et signifie 'pure' en grec ». Les trois éléments marqués typographiquement sont des / (p. 416) autonomes, le premier fonctionnant comme un hyperonyme (il représente le signe global), les deux suivants comme des hyponymes du premier (respectivement son signifiant et son signifié). Il est en outre dogmatiquement admis que l'autonyme est immuable dans sa forme, intraduisible (« Il faut mettre le subjonctif derrière *pourvu que* » // « Hay que poner el subjuntivo detrás de *pourvu que* »), dépourvu de synonymes et équivalant à un nom masculin singulier (« *Filles* est un monosyllabe »).

Généralement, les analyses des linguistes s'arrêtent à ce stade. Mais il est clair que si l'on s'intéresse aux énoncés autonomiques des langues anciennes (ce qui reste très rare), on est amené à affiner la typologie, notamment à cause du critère de la casualité, et à réfuter certains éléments du dogme : par exemple les Latins et les Grecs n'hésitent pas, à l'occasion, à traduire dans leur propre langue les autonomes issus d'un autre idiome, ni à les remplacer sans vergogne par des synonymes, ni à faire des accords qui montrent qu'ils ont du mal à neutraliser le genre et le nombre de l'autonyme <sup>2</sup> ; quelques illustrations :

\*Traduction d'autonomes : le terme grec autonome attendu est remplacé par son équivalent latin ; éventuellement suit une explicitation. C'est ce qu'on peut appeler des étymologies grecques sans grec. Ainsi dans

1. P.-FEST. 443, 12 : *Scaptensula locus, ubi argentum effoditur in Macedonia,*

---

<sup>1</sup> Cf. J. Rey-Debove, *La linguistique du signe*, Armand Colin, 1998, p. 150.

<sup>2</sup> Je renvoie pour ces questions à mon livre *Sic enim appello. Essai sur l'autonymie bilingue chez Cicéron*, collection BEC, Peeters, Louvain-Paris (2005) et à plusieurs de mes articles : « Autonymie et autonomie syntaxique : le latin confronté au métalangage », *Revue de Philologie*, 73, 1999-1, p. 43-67 ; « Syntaxe de la mention : l'exemple de Cicéron », *De lingua latina novae quaestiones*, Actes du X<sup>e</sup> Coll. intern. de ling. lat. (Paris), C. Moussy éd., BEC, Peeters, 2001, p. 497-509 ; « La question du genre et du nombre des autonomes en latin », *Histoire Épistémologie Langage (HÉL)*, 27/1 (2005), SHESL, Paris, p. 45-72 ; « Collisions homonymiques bilingues dans les commentaires lexicologiques grecs et latins » (cf. 2001 b), dans A. Blanc et A. Christol ed., *L'Homonymie dans les lexiques latin et grec*, ADRA, Nancy, diffusion De Boccard, p. 149-166.

*dictus a fodiendo* « *Scaptensula* est un lieu-dit de Macédoine, où l'on extrait de l'argent ; le toponyme vient du verbe *fodere* 'creuser' » [en réalité, comme l'explique la suite de ce développement, c'est non pas *fodere* mais le verbe grec correspondant *σκάπτειν* qui est l'étymon du toponyme] ;

2. SALL. *Jug.* 78, 3 : *Syrtes a tractu nominatae*, « les Syrtes, qui tiennent leur nom du <verbe qui signifie> 'tirer' » [sans autre explication ; implicitement, *tractu* représente le verbe *σύρειν*].

\*Remplacement d'autonymes par des synonymes : / (p. 417)

3. ISID. *Et.* 10, 134 : *Inuidus dictus est ab intuendo felicitatem alterius* « *Inuidus* vient du fait de regarder le bonheur d'autrui » : on s'attend à *inuidus ab inuidendo*.

Variante, fréquente : l'autonyme attendu comme étymon est bien à sa place, mais il est accompagné d'un autre terme coordonné, sans relation phonique avec le terme défini :

4. ISID. *Et.* 10, 104 : *Fictor appellatus a fingendo et componendo aliquid* (difficile à traduire) ; s'il paraît évident que *fingendo*, c'est-à-dire *fingere*, vaut comme étymon ou base dérivante de *fictor*, qu'en est-il de *componendo aliquid* ? Ce dernier est un synonyme de *fingendo*, en aucun cas un bout d'étymon de *fictor*. Se réalise donc dans le syntagme prépositionnel un amalgame sémiotique très commun dans les énoncés de ce genre :

5. ISID. *Et.* 9, 7, 7 : *Proci... a procando et petendo* ;

6. ISID. *Et.* 9, 4, 9 : *Senatusconsultus a consulendo et tractando est dictus* ;

7. ISID. *Et.* 14, 1, 1 : *Arua ab arando et colendo* ;

etc.

\*Difficulté à neutraliser le genre et le nombre de l'autonyme : on attribue à l'autonyme le même genre et le même nombre que le substantif concerné en usage :

8. QUINT. *I.O.* 1, 5, 2 : *Verba nunc generaliter accipi uolo : nam duplex eorum intellectus est*, « je souhaite qu'on prenne *uerba* dans son sens général : car ce mot a deux sens... » [et non pas « je souhaite que ces termes soient pris dans un sens général car ils ont deux sens »... : noter la reprise de l'autonyme *uerba* par l'anaphorique pluriel *eorum*] ;

9. ISID. *Et.* 5, 3, 3 : *Lex a legendo uocata* « le mot *lex* dérive de *legere* » [noter l'accord de *uocata*].

Le latin dispose de deux méthodes pour régler syntaxiquement la question de l'autonyme. La première, qui correspond à l'usage moderne, est celle que j'appelle "méthode métalinguistique" : elle consiste à admettre et à marquer la spécificité du terme mis en mention en acceptant de neutraliser sa forme, quelle que soit sa fonction dans l'énoncé en cours. Elle correspond à notre usage moderne. Par exemple :

10. NON. 103, 5 : *Adsestrix femininum est*, « *Adsestrix* est féminin » [si le terme mentionné est, en usage, un féminin, dans cette phrase, du fait de l'autonymie, il est compté comme neutre] ;

11. NON. 189, 7 : *Iactuosae positum pro iactantes*, / (p. 418) « *Iactuosae* est mis là pour *iactantes* » [*positum* est au neutre singulier, malgré la forme propre de *iactuosae* ; *iactantes* est au nominatif, malgré *pro*].

La seconde est celle que j'appelle "méthode intégrationniste" : elle consiste à gommer la mention sous l'usage, à accorder de force l'autonyme au cas qui doit être le sien dans l'énoncé en cours et à régler sur la forme mentionnée les accords en genre et nombre. Ainsi, pour dire « X dérive de Y », l'auteur intégrationniste (par exemple Cicéron) mettra X au nominatif et Y à l'ablatif :

12. NON. 34, 13 : *Petulantia dicta est a petendo* « *Petulantia* vient de *petere* ». La forme *petendo* ne vaut pas en tant que telle : elle est casualisée à l'ablatif à cause de la syntaxe de la préposition. L'accord au féminin de *dicta est*, induit par le genre propre du terme *petulantia*, est également une marque d'intégrationnisme.

Or il est net que l'intégrationnisme, qui reste la tendance majoritaire chez les écrivains latins, est possible seulement dans les cas où la forme de l'autonyme n'a pas de valeur absolue.

À cet égard on peut distinguer plusieurs types d'autonymie.

**Autonymie lexicale** : Le commentaire porte sur un signe global ; par exemple « <Le terme> X vient du grec », « X dérive de Y », etc. Dans cette situation, le locuteur ne pratique pas la schize du signe, puisqu'il traite avec un élément linguistique dans sa globalité. Partant, la forme du terme mentionné n'a pas de valeur absolue. La tendance métalinguistique, proche de notre usage moderne, peut évidemment jouer :

13. ISID. *Et.* 1, 27, 5 : *Equus, quod est animal, per E solam scribendum. Aequus, quod est iustus, per AE diphtonga scribendum* « le mot *equus*, nom d'animal, s'écrit au moyen d'un E seul ; le mot *aequus*, qui signifie *iustus*, s'écrit au moyen de la diphtongue AE » [noter l'accord du relatif et de l'adjectif verbal ; au demeurant, le ms. K opte pour la leçon intégrationniste *scribendus*].

Mais puisque le commentaire ne porte pas sur la forme même du mot commenté, la méthode intégrationniste est également possible. Elle est même largement majoritaire :

14. CIC. *Tusc.* 2, 43 : *Appellata est enim ex uiro uirtus* « le nom *uirtus* dérive du nom *uir* » ;

15. CIC. *Nat.* 2, 67 : *Principem in sacrificando Ianum esse uoluerunt, quod ab eundo nomen est ductum...* « Ils ont voulu que le premier servi dans un sacrifice fût Janus, qui tire son nom du verbe *ire*... ». / (p. 419)

**Autonymie lemmatique** : Le commentaire porte sur un signe lemmatisé, c'est-à-dire seulement sur l'une des formes que peut revêtir un signe global lors de sa flexion ; par exemple « X est un génitif ». La forme de l'autonyme est, cette fois, absolue, et seule la méthode métalinguistique a cours : il est nécessaire que X soit au génitif, dans l'exemple théorique ci-dessus, bien qu'il occupe la fonction sujet. Même un intégrationniste forcené comme Cicéron est obligé d'accepter ce solécisme apparent. On en voit plusieurs exemples en *Or.* 154-157 :

16. *pro 'exitiorum'* (155) « au lieu du génitif *exitiorum* » ; *'scripserunt' esse uerius sentio* (157), « j'ai le sentiment que *scripserunt* est plus authentique » (où *scripserunt* fonctionne comme le sujet de la prop. inf.), etc.

C'est une situation assez commune chez les lexicographes Nonius et Festus<sup>3</sup>, dès lors qu'ils commentent des formes archaïques :

17. P.-FEST. 153, 10 : *Me pro mihi dicebant antiqui* « les Anciens disaient *me* au lieu de *mihi* » ;

18. P.-FEST. 159, 4 : *Neminis genetiuo casu Cato usus est* « Caton a utilisé le génitif *neminis* » ;

19. NON. 791, 3 : *Poematorum pro poematum* ; *ibid.* 792, 13 : *Victuis pro uictus* ; 792, 17 : *Graduis pro gradus* ; 793, 11 : *Rituis pro ritus*, etc. [nombreux exemples dans le livre VIII *De mutata declinatione* de Nonius Marcellus, p. 774-793 de l'édition Lindsay ici utilisée].

**Autonymie phonotypique** : Le commentaire porte sur un aspect phonologique ou prosodique d'une forme linguistique ; par exemple « X a une voyelle finale longue ». Dans cette situation, c'est le versant du signifiant qui est activé dans la schize du signe. On doit donc supposer *a priori* que la forme du terme cité prend une valeur absolue et empêche la tendance intégrationniste de s'exprimer. En réalité, tout dépend de la zone phonologique

---

<sup>3</sup> Nonius Marcellus, *De compendiosa doctina*, Teubner, 1903, Sextus Pompeius Festus, *De uerborum significatu quae supersunt cum Pauli Epitome*, Teubner, 1913. Ces deux textes sont cités dans l'édition Lindsay, ainsi que les *Étymologies* d'Isidore de Séville, aux Oxford Classical Texts (1911). Les textes littéraires cités sont tirés des éditions de la C.U.F.

concernée. Si les phonèmes commentés se situent vers la fin du mot, dans la zone des variables morphologiques, ils deviennent intangibles et la tendance intégrationniste échoue. Par exemple, dans une situation à mi-chemin entre l'autonymie phonotypique et l'autonymie lemmatique, on ne peut mentionner autrement qu'en l'état les morphèmes terminaux / (p. 420) caractéristiques d'une forme du paradigme. Ces phonèmes inertes ne sont absolument pas casualisables :

20. PRISC. *GLK* 2, 27, 5 : *In ar desinentia deriuatiua...* « les dérivés en *-ar...* »

21. ISID. *Et.* 1, 9, 6 : *Harum [=coniugationum] prima et secunda mittunt futurum tempus in 'bo' et in 'bor', tertia in 'am'* « la première et la deuxième forment leur futur en *-bo* et en *-bor*, la troisième en *-am* ».

De même lorsque c'est un lemme qui est commenté dans la partie finale de son signifiant :

22. ISID. *Et.* 1, 34, 2 : *ut si tertiam syllabam quis producat in 'ignoscere'* « ...comme si l'on allongeait la troisième syllabe de l'infinitif *ignoscere* » ; la méthode intégrationniste tendrait à écrire *in ignoscendo*, mais alors le propos morpho-phonétique serait obscurci : ce n'est pas le signe *ignoscere* qui est commenté, mais l'infinitif en tant que tel, caractérisé par un e bref pénultième ; la forme de l'autonyme a donc bien une valeur absolue<sup>4</sup>.

Par conséquent, si la particularité phonétique évoquée dans le commentaire métalinguistique est située dans la zone désinentielle, il n'y a pas d'intégration possible de ladite forme dans l'énoncé :

23. ISID. *Et.* 1, 35, 4 : *Systole correptio contra naturam, ut... quum dicimus 'Orion' correpte dum producte dici oportet* « La systole est un abrègement contre nature, comme quand nous prononçons la finale d'*Orion* avec une brève, alors qu'il faut la prononcer avec une longue » [d'où l'impossibilité d'accorder *Orion* à l'accusatif comme complément de *dicimus*].

En revanche, si les phonèmes concernés ne sont pas dans la zone désinentielle, la casualisation secondaire de l'autonyme reste possible. Même alors, bien sûr, on peut continuer à utiliser la méthode métalinguistique, comme le fait Priscien dans cet exemple :

24. PRISC. *GLK* 2, 19, 5 : *...ut si dicam Cremes pro Chremes*, « comme quand je dis *Cremes* au lieu de *Chremes...* » (où le nominatif étiquette fait fonction respectivement d'accusatif et d'ablatif).

Mais on voit bien que l'accord secondaire *ut si dicam Cremetem* / (p. 421) *pro Chremete* offrirait le même sens : il s'agit toujours bien de commenter le premier phonème du mot, avec ou sans aspirée. Mais puisque la phonologie de la zone finale n'est pas concernée, l'accord syntaxique est possible. C'est cette méthode intégrationniste que pratique Catulle dans son épigramme 84, dans laquelle il se moque d'Arrius qui affuble les mots latins d'aspirées initiales, comme *chommoda* ou *hinsidias* : les autonymes sont intégrés dans l'énoncé, au cas qui doit être le leur dans la phrase. *Hinsidiae* ou *chommodis*, dans d'autres phrases où ces formes seraient syntaxiquement justifiées, fonctionneraient tout aussi bien.

L'autonymie phonotypique est donc moins prégnante que l'autonymie lemmatique : quand il s'agit de morphologie, la forme de l'autonyme prend une valeur absolue ; quand il s'agit de phonologie, la forme n'est contraignante que si la finale est concernée.

À ces types assez bien caractérisables, dans lesquels c'est le signe qui est mis en vedette

---

<sup>4</sup> De même Cicéron est forcé de laisser l'autonyme en l'état lorsqu'il évoque un fait phonétique qui concerne la finale : *Or.* 161 : *eorum uerborum quorum eadem erant postremae duae litterae quae sunt in 'optimus' postremam detrahebant litteram...* « dans les mots qui ont les deux mêmes derniers phonèmes que *optimus*, ils supprimaient le dernier... ». Le contexte étant ce qu'il est, il n'y a pas d'autre solution que d'écrire le solécisme apparent *in optimus*.

(autonymie lexicale), ou sa forme (autonymie lemmatique) ou sa substance phonique (autonymie phonotypique), j'ajoute deux sortes d'autonymie très subtiles : l'autonymie prototypique et l'autonymie conceptuelle (ou sémiotique).

L'**autonymie prototypique** concerne, dans la schize du signe, plutôt la face du signifiant dans la mesure où c'est la forme et non la valeur qui est isolée et mise en lumière. Il s'agit des situations dans lesquelles l'autonyme représente non pas une forme spécifique du signe (on serait alors purement dans l'autonymie lemmatique) mais plutôt la morphologie globale dudit signe, symbolisée par sa tête de liste, ou prototype. Le terme mentionné est chargé de représenter non un lemme particulier mais un paradigme. On n'est pas dans l'autonymie lexicale, dans laquelle le terme mentionné représente le signe dans toute son épaisseur, car c'est la morphologie seule qui est en cause dans le cas présent ; on n'est pas non plus dans l'autonymie lemmatique, dans laquelle c'est un lemme spécifique qui est mentionné. On se trouve à mi-chemin entre ces deux types. Et la forme mentionnée est un prototype de son paradigme : pour la déclinaison nominale, le prototype est le nominatif ; pour le verbe, c'est la première personne :

25. ISID. *Et.* 1, 34, 3 : *Aphaeresis abscisio de principio, ut 'temno' pro 'contemno'* « L'aphérèse est la suppression du début : par exemple *temno* pour *contemno* » ; on voit qu'on n'est pas tout à fait dans l'autonymie du mot pour un autre, qui est le propre de / (p. 422) l'autonymie lexicale : *temno* n'est pas un synonyme archaïque de *contemno*. Il est une aphérèse de *contemno*, comme s'il représentait, pour ainsi dire, un usage poétique particulier de troncation. Ce n'est donc pas tout à fait une autonymie de signe, car seule la morphologie est en cause. En outre, ce n'est pas le seul lemme *temno* qui est ainsi caractérisé, mais tout aussi bien *temnebatur* ou *temptae erunt* : *temno* est donc la tête de liste de tout un vaste paradigme et il vaut ici en tant que représentant prototypique de toute cette liste.

Voici quelques illustrations de ce type d'autonymie :

26. ISID. *Et.* 1, 7, 13 : *Graecus dicit 'Odysseus', Latinus 'Ulixes'*, « le grec dit *Odysseus*, le latin *Ulixes* » ;

27. ISID. *Et.* 1, 8, 3 : *Nam cum dico 'meus', 'tuus' definitio aliquid meum esse, uel tuum (...). Aliquem enim praesentem his demonstramus ut 'hic', 'haec', 'hoc'*, « car lorsque je dis *meus*, *tuus*, je précise que quelque chose est à moi ou à toi (...). C'est au moyen de ces éléments que nous désignons une personne présente, comme *hic*, *haec*, *hoc* » ;

28. ISID. *Et.* 1, 7, 22 : *Adicis ea [= epitheta] personis, ut 'magnus philosophus', 'doctus homo', et plenus est sensus* « tu ajoutes <les épithètes> aux noms de personne, comme *magnus philosophus*, *doctus homo*, et le sens est complet » ;

29. NON. 329, 5 : *Sexus masculini generis esse manifestum est* « il est net que *sexus* est du genre masculin » ;

30. P.-FEST. 53, 5 : *Cullus quoque masculine dixerunt* « on dit *cullus* aussi, au masculin » ;

31. P.-FEST. 53, 3 : *Pari modo diuerso genere dicebant 'haec lupus', 'haec metus', 'haec amnis', 'hic frons'*, « de même ils disaient, avec un genre différent, *haec lupus*, *haec metus*, *haec amnis*, *hic frons* » ;

32. P.-FEST. 246, 14 : *Panus facit deminitiuum panucula* « *Panus* fait *panucula* au diminutif » ;

33. P.-FEST. 407, 12 : *Suspectus et a suspicor uenit et a suspicio* « La forme *suspectus* vient aussi bien de *suspicor* que de *suspicio* » ;

34. P.-FEST. 491, 5 : *Taxat et taxatio a uerbo tango dicuntur*, « *Taxat* et *taxatio* viennent du verbe *tango* » ;

35. P.-FEST. 36, 18 : *Creui modo significat hereditatem adii ; modo maior aetate uel censu sum ; modo iudicaui ; modo diuisi. Quae omnia a duobus uerbis cresco et cerno ueniunt...* « La forme *creui* signifie tantôt *hereditatem adii*, 'j'ai acquis un héritage', tantôt

*maior aetate uel censu sum*, ‘mon âge ou mon patrimoine ont / (p. 422) augmenté’, tantôt *iudicaui*, ‘j’ai jugé’, tantôt *diuisi*, ‘j’ai fait une séparation’. Tous ces sens viennent de deux verbes, *cresco* et *cerno* » ;

etc.

On voit que la part est difficile à faire parfois entre l’autonymie lemmatique et l’autonymie prototypique. Dans l’exemple 35, *creui* est apparemment une forme lemmatisée à valeur absolue. On ne peut pas la remplacer par *crescebam*, par exemple, puisque l’homonymie entre *cresco* et *cerno* n’y serait plus sensible. *Creui* est donc un autonyme lemmatique. Mais à sa place, on pouvait mettre *creuisti* ou *creueram* sans fausser le commentaire. Il est donc aussi un autonyme prototypique : il représente, outre lui-même, n’importe quelle forme du perfectum actif de *cresco* ou de *cerno*. Les autonymes *cresco* et *cerno* de la fin de ce même exemple 35 sont eux aussi des prototypes : c’est le paradigme de ces verbes qui est représenté par la forme étiquette en *-o*.

On peut dire la même chose de l’exemple 33 : *suspikor* et *suspicio* sont les têtes de liste de leur paradigme ; ce sont donc des autonymes prototypiques ; *suspectus*, lui, est un autonyme lemmatique en tant qu’il est une forme spécifique de ces paradigmes. Mais cette forme (précisément au nominatif singulier, c’est-à-dire à la forme non marquée) représente aussi bien l’accusatif *suspectum*, le datif *suspecto*, tout le féminin *suspecta*, etc. Il est donc, à l’intérieur d’un sous-système paradigmatique (comme *creui* de l’exemple 35), un autonyme prototypique.

La caractérisation de tout un paradigme par une forme prototypique impose la méthode métalinguistique préférentiellement. Ainsi *sexus* et *cullus* (exemples 29 et 30) fonctionnent-ils dans leurs énoncés respectifs comme des accusatifs. Mais il est important de les indiquer sous leur forme étiquette du nominatif, car c’est du genre grammatical qu’il est question ; l’intégration de l’autonyme à l’accusatif (*sexum masculini generis esse manifestum est*, *cullum quoque masculine dixerunt*) annulerait, à ce cas, l’opposition entre le mot masculin et le mot neutre qu’il est précisément question de différencier dans ces commentaires.

Elle a cours aussi dans les situations où la forme étiquette est moins prégnante. Ainsi dans l’exemple 32, l’accord *panus facit panuculam* ne laisserait aucun doute sur le paradigme du diminutif ; en 31, *dicebant ‘haec lupus’, ‘haec metus’, ‘haec amnis’, ‘hic frons’* pourrait être retranscrit *dicebant hanc lupum, hanc metum, etc.*, sans obscurcir le propos.

C’est d’ailleurs ce que l’on observe dans d’autres exemples qui / (p. 424) pratiquent la méthode intégrationniste : comme le nominatif ne représente pas en l’occurrence la forme du paradigme qu’il est, mais le paradigme global dont il est la tête de liste <sup>5</sup>, rien n’empêche de le mettre à un autre cas, par souci de l’accord, car, au fond, ce n’est pas sa forme spécifique qui est en cause. L’énoncé *Graecus dicit ‘Odyssea’, Latinus ‘Vlixem’* aurait le même sens que l’exemple 26. D’où des tours comme ceux-ci, dans lesquels le prototype, avec sa marque zéro, est remplacé par ce que je propose d’appeler un pseudo-prototype, avec casualisation secondaire :

36. ISID. *Et.* 12, 7, 50 : *Sicut autem a leone leaena et a dracone dracaena, ita a gallo gallina* « comme on dérive *leaena* de *leo*, *dracaena* de *draco*, on dérive *gallina* de *gallus* » ;

37. ISID. *Et.* 10, 2 : *Auctorem autem feminino genere dici non posse* « *Auctor* ne peut pas se dire au féminin » ;

etc.

On est alors tout proche de la structure phrastique de l’autonymie lexicale décrite plus haut.

---

<sup>5</sup> Autrement dit, l’autonyme est au nominatif, mais ce n’est pas le nominatif en tant que tel qui est l’objet de la mention.



L'autonymie prototypique, qui vise à faire reconnaître par le biais d'un terme l'ensemble ou une partie de ses tiroirs morphologiques, est susceptible de s'exprimer soit selon la méthode métalinguistique, avec un nominatif étiquette ou une première personne prototypiques, soit selon la méthode intégrationniste, avec accord casuel secondaire selon la syntaxe de la phrase (autonymie pseudo-prototypique). Mais dans les deux situations, elle vise à éclairer un caractère morphologique de l'élément mentionné.

L'autonymie prototypique pure se confond facilement avec l'autonymie lemmatique, qui cite pour elle-même une forme spécifique du paradigme ; l'autonymie pseudo-prototypique se confond facilement avec l'autonymie lexicale, qui cite un signe linguistique complet. Dans l'exemple 36, où les prototypes *leo*, *draco*, *gallus* sont remplacés par des pseudo-prototypes, selon la méthode intégrationniste, il n'y a pas de différence apparente avec cet autre énoncé :

38. ISID. *Et.* 1, 34, 4 : *Proprium est 'graminosum' dicere campum, non 'gramineum' « il convient de dire graminosus pour qualifier un champ, non pas gramineus ».*

Mais dans l'exemple d'Isidore, ce n'est pas la morphologie qui est en cause. *Graminosum*, forme intégrée de *graminosus*, ne / (p. 425) représente pas ici un type morphologique. Il est cité en tant que terme propre, à préférer à un terme impropre. On est dans l'autonymie du mot pour un autre qui caractérise l'autonymie lexicale, axée sur un signe linguistique dans sa globalité. Il en va de même dans l'exemple 14, logiquement et syntaxiquement très proche de l'exemple 38. En 14, *uir* et *uirtus* sont mentionnés en tant que termes, non en tant que schèmes morphologiques : ce sont des autonymes lexicaux. En 36, en revanche, est caractérisé uniquement un modèle dérivationnel, du masculin vers le féminin : on est donc bien dans l'autonymie pseudo-prototypique.

Même une forme étiquette, comme la première personne, peut représenter, selon le contexte, plusieurs types d'autonymie. L'exemple 35, ci-dessus, illustre l'autonymie prototypique. On peut aussi trouver l'autonymie lexicale. Par exemple :

39. QUINT. *I.O.* 7, 9, 2 : *Verba... quaedam diuersos intellectus habent, ut cerno...* « certains mots ont divers sens, comme *cerno* ».

Ce qui est figuré ici, c'est le verbe *cerno* dans son ensemble, notamment dans sa dimension sémantique, non pas son paradigme. On est dans la situation décrite aux exemples 13 à 15.

Parfois, la forme étiquette vaut pour elle-même :

40. VARR. *L.L.* 9, 103 : *fit... ut rectus casus nonnumquam sit ambiguus, ut in hoc uerbo uolo... a uoluntate, a uolando* « parfois la première personne est ambiguë, comme dans la forme *uolo*, de *uelle* 'vouloir' ou de *uolare* 'voler' ».

*Volo*, dans ce contexte, ne représente que la première personne (*rectus casus*) : seul ce lemme est un homonyme à cheval sur deux paradigmes verbaux. Il ne représente donc que lui, et non pas la double liste dont il est le prototype (les paradigmes de *uelle* et de *uolare*) : on est ici dans l'autonymie lemmatique. En revanche, *uoluntate* (ersatz morphologique de *uelle*, qui n'a pas de géronde) et *uolando* sont des autonymes pseudo-prototypiques, casualisés secondairement et représentant les paradigmes de *uelle* et de *uolare*; car dans cet énoncé, la schize du signe a isolé la seule morphologie : morphologie globale, représentée par des pseudo-prototypes, morphologie spécifique, représentée par le lemme *uolo*.

**Autonymie conceptuelle (ou sémiotique) :** Parfois, le commentaire en latin porte sur un élément non matérialisable du signe. Quand, dans une étymologie franco-française, on signale que *aquilin* vient de *aigle*, on isole dans *aigle* quelque chose qui n'est ni le signifiant, ni le signifié, ni un morphème particulier, mais plutôt une / (p. 426) "forme" abstraite en mesure d'expliquer une dérivation lexicale. Cette partie morphologique que l'on peut isoler dans le signe et que l'on retrouve dans une même famille lexicale véhicule un sémantisme identique sous des avatars variés ; je propose de l'appeler *sémiotype*. La particularité de ce

sémiotype abstrait est de se concrétiser sous une réalité multiforme. Ainsi *aigle* et *aquilin* sont-ils deux avatars du même sémiotype, qui n'a pas de substance phonique appréhendable.

En latin, l'expression du sémiotype passe nécessairement par un signe linguistique complet. Quand le morphème considéré existe à l'état libre, il ne pose pas de problème :

41. ISID. *Et.* 1, 39, 22 : *Epigramma est titulus quod in Latinum superscriptio interpretatur ; ἐπι enim super, γράμμα littera uel scriptio dicitur* « L'épigramme est une inscription qui se dit en latin *superscriptio* ; en effet, *ἐπι* signifie *super* et *γράμμα* *littera* ou *scriptio* » ; *ἐπίγραμμα* est tout simplement, selon Isidore, le résultat de l'addition *ἐπί* + *γράμμα* comme *superscriptio* résulte de la juxtaposition de *super* et de *scriptio*. Mais ce qu'il isole là, ce ne sont pas des morphèmes ; ce sont des mots complets, autonomes.

L'extraction, dans le mot constitué, d'un morphème non casualisé à même de rendre au plus près le sémiotype est rarissime. Isidore de Séville en offre quelques illustrations, toujours à propos de mots grecs :

42. ISID. *Et.* 1, 24, 3 : *Nam Graeci φιλο- amorem, σοφίαν sapientiam dicunt ;*

43. ISID. *Et.* 7, 2, 14 : *Homousion... Substantia enim uel essentia Graece οὐσία dicitur, ὅμο- unum.*

De même, toujours chez Isidore, peut-être faut-il voir dans l'analyse de *monasterium* et d'*ergasterium* un morphème (?) *-στηριον* (15, 4, 5 ; 15, 6, 1), dans celle de *fistula* (15, 8, 17 ; 19, 10, 29) et d'*epistula* (6, 8, 17) un morphème (?) *στολα* ; dans celle de *thesaurum* (16, 18, 6) un morphème *θησ-*.

Très majoritairement, les auteurs expriment le sémiotype au moyen d'une forme linguistique complète, intégrée dans l'énoncé.

44. ISID. *Et.* 10, 184 : *Nemo ab homine tractum, id est ne homo* « *Nemo* vient de *homo*, c'est-à-dire *ne homo* » : l'autonyme intégré *homine* représente le sémiotype abstrait qui véhicule le concept 'homme' et est susceptible d'expressions variées, dont *homo* et *nemo*.

C'est la forme habituelle des énoncés étymologiques. Le radical porteur de sens est représenté par un terme complet :

45. ISID. *Et.* 17, 7, 29 : *Xylyglycon... ξύλον quippe dicunt / (p. 427) lignum, γλυκύ dulce* (et non pas par exemple *ξύλ-* *significat lignum, γλυκ-* *dulce*).

Le lexicographe latin choisit, pour représenter concrètement dans l'énoncé le sémiotype abstrait, le signe le plus efficace, quelle que soit sa nature. Ici par exemple l'adjectif *γλυκύς*.

Ce procédé est la norme. Pour *melancholia* (*Et.* 4, 5, 5), Isidore explique la formation du terme par *μέλαν* et par le substantif libre *χολή*, et traduit chaque élément en latin. Pour *ὑδροφοβία*, il est contraint d'utiliser *ὑδωρ* et *φόβος* : *ὑδροφοβία id est aquae metus ; Graeci enim ὑδωρ aquam, φόβον timorem dicunt* (*Et.* 4, 6, 15).

De même, hors phénomène de traduction :

46. P.-FEST. 30, 12 : *Benignus proprie dicitur is qui bonis et dignis largitur. Est autem compositum ex bono et gignendo* « *Benignus* signifie proprement 'qui distribue aux personnes bonnes et honnêtes' ; le mot est composé de *bonus* et de *gignere* » ; le morphème *beni-*, qui véhicule le sème 'bon', est représenté par l'adjectif *bonus*, intégré à l'ablatif ; le radical *-gn-* par le verbe *gignere*, intégré à l'ablatif du gérondif.

On voit aussi parfois, dans les étymologies bilingues, le sémiotype s'exprimer en latin sous une autre nature qu'en grec :

47. ISID. *Et.* 19, 1, 18 (à propos de *κατάσκοπος*) *σκοπός enim Latine intendere dicitur* (nom grec / verbe latin).

Le sémantisme véhiculé par l'autonyme subit souvent des variations formelles. Par exemple Cicéron, pour une démonstration sémantique, peut passer sans gêne d'un verbe à un adjectif ou à un substantif représentant tous le même sémiotype (*uariare, uariatio, uarius*) :

48. CIC. *Fin.* 2, 10 : *...uariari, non augeri uoluptatem ? -Memini uero, inquam. Sed tu istuc dixti bene Latine, parum plane. Varietas enim Latinum uerbum est, idque proprie*

*quidem in disparibus coloribus dicitur, sed transfertur in multa disparia : uarium poema, uaria oratio, uarii mores, uaria fortuna, uoluptas etiam uaria dici solet, cum percipitur e multis dissimilibus rebus dissimilis efficientibus uoluptates. Eam si uarietatem diceres, intellegerem...*

Dans ce passage, le commentaire métalinguistique part du verbe *uariare* cité par l'interlocuteur. Mais c'est le substantif *uarietas* qui est en fait traité dans la réponse, ainsi que l'adjectif *uarius*. Seule compte, en l'espèce, l'idée sémantique, et Cicéron utilise, pour la mise en autonymie de cette notion, la partie du discours la plus à même d'en faciliter l'intégration dans l'énoncé. Cette méthode est assez / (p. 428) usuelle.

### Conclusion :

En croisant les critères typologique et syntaxique, on aboutit au tableau récapitulatif suivant :

type d'autonymie :	zone concernée	intégration possible	exemples
lexicale	signe global	+	13-15 ; 38-39
phonotypique	phonème(s)	± (selon que la finale est concernée)	20-24
lemmatique	morphologie : lemme	-	16-19 ; 40
prototypique et pseudo-prototypique	morphologie : paradigme	±	25-35 ; 36-37 (pseudo-prototype)
sémiotypique	sème(s)	+	41-48

Selon que l'autonyme latin met en valeur tel ou tel aspect du signe, la méthode intégrationniste, qui reste majoritaire même chez les auteurs techniques comme Nonius ou Festus, est possible ou non. Quand la forme de l'autonyme prend une valeur absolue (autonymie lemmatique ; phonotypique parfois), l'intégration est impossible ; dans les autres situations, elle est envisageable, même quand elle obscurcit le propos métalinguistique (ainsi la forme *eundo*, dans l'exemple 15, qui est indiquée comme l'étymon de *Ianus*). Dans l'expression de son métalangage, le latin préfère la correction syntaxique standard à la clarté.